

Inf Municipale

Saint-Irénée consulte pour ses aînés

Sommaire :

- Stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- Pour la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2014 au 02 janvier 2015.
- Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme

DANS CE NUMÉRO :

Un Noël sécuritaire	2
Nouveaux arrivants	2
Stratégie d'eau potable	3
Comité Consultatif d'Urbanisme	3
Écono Logis	4
Votre patrimoine religieux en cadeau	4
Zumba en janvier 2015	4
Caisse populaire—changement à l'horaire	5
Portes ouvertes du Cercle de Fermières	5
Bibliothèque	5
Gym—horaire des Fêtes	5
Bureau municipal—Congé des Fêtes	6
Vœux des Fêtes	6
Prochaines parutions	6

Depuis septembre 2014, le Comité MADA travaille à l'élaboration d'un plan d'action MADA pour Saint-Irénée. Le comité s'est rencontré le 23 septembre, le 30 octobre et le 20 novembre pour réviser des ébauches du plan d'action. Nous avons présenté le document à la présidente du Club FADOQ Bonne Entente, à la Fabrique de la paroisse de Saint-Irénée, au Cercle de Fermières, au Comité des loisirs et au Comité de la bibliothèque afin de sensibiliser ces organismes à notre démarche. Le projet du plan d'action a été présenté au conseil municipal pour la première fois le 3 novembre et à nouveau lors de la séance de travail du 1er décembre. Nous vous encourageons à consulter le site Web

de la municipalité où est affiché le projet du plan d'action MADA. Nous vous invitons à une **consultation publique** de la population au sujet du **plan d'action MADA** qui se **tiendra le mercredi 7 janvier 2015 à 10h à la salle municipale.** Les commentaires recueillis auprès des participants permettront au comité de finaliser le plan d'action en vue de son dépôt et de son adoption par le conseil municipal à la mi-janvier 2015.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre. **Nous comptons sur votre participation.**

Janet Casey

Responsable du Comité des aînés



Bénévoles recherchés pour l'entretien de la patinoire

La municipalité est à la recherche de gens qui seraient intéressés à donner de leur temps pour le déneigement de la patinoire les soirs et fins de semaine ainsi que durant la période des Fêtes.

Si vous souhaitez participer à cette tâche, bien vouloir communiquer avec Marie-Eve Simard au 418 620-5015 + 0 ou par courriel à l'adresse

secrétaire@saintirenee.ca.

Le plus beau cadeau de Noël : la prudence!

Les risques d'incendie demeurent présents, surtout durant la période des Fêtes. Le service Incendie de la municipalité, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent les conseils de prudence suivants.

Le sapin de Noël naturel

Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement. Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer. Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours. Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC. Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur. Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées. Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

Autres renseignements

- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux dans le foyer ou le poêle à bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Gardez les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Assurez-vous que les avertisseurs de fumée fonctionnent.
- Faire ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil. Autrement, faites-la ramoner au moins une fois par an, préférablement au printemps.
- Préparez un plan d'évacuation et exercez-vous à évacuer. Faites-en un jeu avec les enfants!



Service incendie

Municipalité de de Saint-Irénée

Accueil des nouveaux arrivants

Connaître les entreprises, les organismes, les services offerts et les activités qui ont lieu dans notre municipalité peut aider les nouveaux résidents à s'intégrer. C'est pourquoi un panier bien garni leur sera remis lors de leur installation. Ce panier contiendra notamment un document décrivant les principaux services offerts et organismes œuvrant à Saint-Irénée et dans la région de Charlevoix.

Toutes les organisations qui ont été sollicitées pour contribuer au panier ont accepté d'emblée en offrant généreusement des produits ou des coupons-rabais. Nous tenons à les remercier :

- | | | |
|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| * Caisse Desjardins Cap-Martin | * Casse-croûte Chez Ginette | * Le Domaine Forget |
| * Esthétique Caroline Gaudreault | * Ferme la Côte des Bouleaux | * Le Cercle de Fermières |
| * Hôtel Le Rustique | * Hôtel-Motel de la Plage | * Les Ateliers DeBlois |
| * Le Saint-Laurent café | * Bistro Cabaret La Flacatoune | |

La participation de Marie-Claude Giraud, de Jean-Claude Verreault et du secrétariat de la municipalité a permis la mise en œuvre de cette nouvelle activité.

Un gros merci.

Odile Comeau

Conseillère et responsable du Comité des nouveaux arrivants

Aidez la municipalité à atteindre les objectifs de consommation en eau potable



Le 18 novembre dernier, la Municipalité de Saint-Irénée présentait à la population la Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable et ses objectifs à atteindre en 2017.

Les objectifs de la Stratégie

	OBJECTIFS 2017	RÉALITÉ 2013
Consommation d'eau moyenne	0,622 M ³ / pers. / jour	0,882 M ³ / pers. / jour
Taux de fuites pour l'ensemble du réseau d'aqueduc	Maximum de 15 M ³ / jour / km de conduite	38 M ³ / jour / km de conduite

La Municipalité souhaite conscientiser la population sur la problématique des **fuites** de l'ensemble du réseau **causées par les purges** (*Purges : lorsqu'on laisse couler l'eau pour éviter que celle-ci gèle en hiver).

Dans le bien des citoyens concernés et de la municipalité, nous vous demandons de nous informer si vous avez une purge. Il existe des alternatives et nous souhaitons travailler en collaboration avec les propriétaires concernés afin de les guider dans la mise en place d'une solution appropriée.

Les purges alternatives

- Le fil chauffant
- Purge automatisée
- Vanne à pointeau

Si tous ensemble nous faisons notre part, aussi minime soit-elle, nous atteindrons les objectifs de la Stratégie.

Si les objectifs ne sont pas atteints en 2017, la Municipalité de Saint-Irénée ainsi que toutes les municipalités du Québec, seront dans l'obligation d'**introduire une tarification adéquate**. Cette tarification adaptée pourrait mener à :

un employé désigné de la municipalité pourrait se rendre dans les maisons pour effectuer une lecture ou aller constater si les dispositions du règlement ont été observées;

et/ou

l'installation des compteurs d'eau au secteur résidentiel.

Pour obtenir de plus amples information et/ou nous signaler une purge, bien vouloir contacter le secrétariat municipal au 418 620-5015 + 0 ou par courriel à l'adresse secretaire@saintirenee.ca.

Le rapport 2014 du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

Le Comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations sur tous les documents que lui soumet le Conseil relativement à l'urbanisme, au zonage, au lotissement et à la construction. Les données du rapport couvrent la période s'échelonnant du 7 novembre 2013 au 23 octobre 2014.

Près de trente dossiers ont été traités durant cette période (nouvelles constructions, dérogations mineures et autres). Vous trouverez le rapport complet sur le site Web de la municipalité au www.saintirenee.ca (sélectionner l'onglet «Règlementation et urbanisme», suivi de l'onglet «Comité Consultatif d'Urbanisme»).

Nous vous invitons à le consulter.

Préparez votre logis pour l'hiver!

Avec l'hiver, jusqu'à 75% de la facture peut être consacrée au chauffage et à l'eau chaude. Pour les personnes à faible revenu, cela peut représenter des frais élevés.

Une solution? Éconologis est un programme en efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu, qu'ils soient locataires ou propriétaires. En vous inscrivant,

deux conseillers se rendent à votre domicile. Ils vous donnent des conseils personnalisés et mettent en place des mesures pour réduire les pertes d'énergie (plastiques dans les fenêtres, installation de seuils de porte ou de coupe-froid, pomme de douche à débit réduit, etc.).

Inscrivez-vous rapidement pour vous assurer d'obtenir le

service avant que l'hiver ne soit trop installé! Appelez dès maintenant! 418 523-5595 ou 1 866 266-0008.



Un cadeau pour les Fêtes!



Le livre « Village de Saint-Irénée Charlevoix – Votre patrimoine religieux comme vous ne l'avez jamais vu » est disponible auprès du presbytère de la Malbaie (418 665-3535), de vos marguilliers ainsi que à l'Hôtel de ville (418 620-5015). De magnifiques photos de l'église de Saint-Irénée et des 4 croix de chemin vous racontent

l'histoire de l'église et un hommage à ses bâtisseurs et à ceux et celles qui reprennent les défis d'aujourd'hui.

Prix : 40\$. La totalité des recettes est dédiée à la campagne de financement de votre fabrique.

La Fabrique de Saint-Irénée



Si le nombre d'inscriptions est suffisant, les cours de Zumba devraient recommencer le 14 janvier prochain à la Salle municipale de Saint-Irénée de 19h à 20h. Le coût sera déterminé par le nombre de personnes inscrites.

(Entre 60\$ et 70\$ pour 10 semaines de cours).

Possibilité de deux soirs semaines (le lundi s'ajouterait au mercredi) si plusieurs personnes se montrent intéressées, le coût serait ajusté en conséquence. Il est essentiel de s'inscrire à l'avance en donnant votre nom.

Pour information et inscription, téléphonez rapidement au 418 452-3243 (Martine) afin de pouvoir confirmer à l'instructrice (Geneviève Bilodeau) la tenue des cours.

Merci !

Martine Gauthier

Citoyenne

Changement des heures d'ouverture de la Caisse Cap-Martin de Charlevoix

La Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix tient à informer ses membres qu'à compter du « 05 janvier 2015 », le centre de service situé au 350, rue Principale, Saint-Irénée fermera le midi entre 12 heures et 13 heures.

Aucune autre modification ne sera apportée aux heures d'ouverture habituelles.

Pour plus d'information, vous pouvez vous informer au personnel de la Caisse.

La Direction

Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix



Trouvez vos cadeaux de Noël au Cercle de Fermières

Pour Noël, offrez des cadeaux 100% Saint-Irénée.

Le mercredi 10 décembre, de 13 h à 15 h, le Cercle de Fermières vous ouvre ses portes pour mettre en vente ses produits d'artisanat ainsi que le nouveau livre de recette "Qu'est-ce qu'on mange à Noël": passez nous rencontrer au local situé du côté nord de l'École primaire.

Marie-Claude Giraudo

Responsable des communications

Des nouvelles de votre bibliothèque

Nouveautés

Nous vous rappelons que les nouveaux livres acquis par la Bibliothèque sont maintenant annoncés sur le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet «Bibliothèque». Nous avons eu de nombreuses acquisitions cet automne.



Ouverture pendant la période des Fêtes

Pendant la période des Fêtes, votre Bibliothèque sera ouverte aux heures d'ouverture habituelles, soit le mardi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à midi. Pourquoi ne pas inviter vos enfants et petits-enfants à venir passer quelques moments à lire à la Bibliothèque, une bonne façon de prendre un petit répit!

Marie-Claude Giraudo

Responsable des communications

Horaire des Fêtes

GYM

Prendre note que le Gym sera fermé
les 24, 25, 26, 30 et 31 décembre 2014
ainsi que les 01 et 02 janvier 2015.

Pour information : 418 452-3222

Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2014 au 02 janvier 2015 inclusivement. Nous espérons que cette fermeture ne vous causera aucun désagrément.

URGENCE : envoyer un courriel à l'adresse dg@saintirenee.ca en indiquant la raison de l'urgence ainsi que vos coordonnées. Une personne vous contactera dans les plus brefs délais.

Nos meilleurs voeux en cette période de réjouissances



L'une des joies de cette saison est l'occasion qui nous est offerte de mettre de côté la routine et les habitudes de chaque jour pour souhaiter en toute sincérité à toute la population un joyeux Noël et une nouvelle heureuse année.

Votre Conseil municipal

Les dates de parutions de votre Info Municipale en 2015

Calendrier 2015	
11 février	12 août
08 avril	07 décembre
10 juin	09 décembre



Marie-Eve Simard—Secrétaire-trésorière adjointe